

Tours, le 21 janvier 2019

A afficher

L'Inspecteur d'Académie
Directeur académique
des Services départementaux de l'éducation nationale
d'Indre-et-Loire

à

Mmes et MM. les Chefs d'établissement privé sous contrat des
départements du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, du Loir-et-
Cher, du Loiret

Division des personnels
enseignants
1^{er} degré privé

Dossier suivi par
Florence COPINEAU-GAUDRY
☎ 02 47 60 77 30
☎ 02 47 60 77 79
privé1deg@ac-orleans-tours.fr

267 rue Giraudeau
CS 74212
37042 Tours Cedex 1

Objet : Nomination des maîtres à la rentrée scolaire 2019

Référence : articles R914-75 à R914-77 du code de l'Education

PJ : 1 tableau à renseigner (annexe 1)

1 modèle de courrier (annexe 2)

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositions citées en référence restent applicables pour la rentrée scolaire 2019. Les modalités de nomination dans l'enseignement du premier degré sont précisées ci-après.

I – ETABLISSEMENT DES LISTES DE SERVICES A POURVOIR –

Il vous appartient de m'adresser, pour le **28 février 2019**, délai de rigueur :

- la liste des services complets ou incomplets, vacants ou susceptibles de le devenir (cadre I – II annexe 1), en tenant compte des demandes de temps partiels, de disponibilité... Ce document devra être accompagné des demandes manuscrites des intéressés (annexe 2),
- la liste des services supprimés et les noms des maîtres qui les assureraient (cadre III annexe 1).

Vous m'adresserez, **au besoin, des états «néants»**.

Dans l'attente des décisions concernant les éventuelles demandes de modification de structure des établissements, les créations de postes liées aux éventuelles ouvertures doivent figurer sur le tableau des services complets ou incomplets susceptibles d'être vacants.

II – CALENDRIER DES OPERATIONS –

28 février 2019 :

Date limite de réception à la direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire de la liste des services complets ou incomplets à pourvoir ou supprimés à la rentrée scolaire 2019, recensés par les chefs d'établissement (PJ).



25 mars 2019 :

Envoi pour affichage dans les établissements, de la liste récapitulative des services à pourvoir dans les écoles sous contrat d'association du département. Envoi des modèles de fiche de candidature destinée aux intéressé(e)s qui pourront, éventuellement, les retirer auprès de mes services.

24 avril 2019 :

Date limite de dépôt des candidatures des maîtres dans les établissements sollicités. La fiche récapitulative des candidatures devra être adressée à cette date à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire avec copie à la Direction diocésaine.

28 juin 2019 :

Date limite de réception à la direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire du tableau récapitulatif des demandes exprimées dans l'école indiquant le nom du candidat pressenti.

Date de la réunion de la commission consultative mixte interdépartementale (CCMI) : 4 juillet 2019.

Pour le bon déroulement de la nomination des maîtres, je vous demande de veiller au respect du calendrier ainsi fixé.

Pour l'Inspecteur d'Académie
Directeur académique
des Services départementaux de l'éducation nationale
et par délégation
le Secrétaire général


Fabrice GERARDIN

Copie :

- Mmes et MM. Les Inspecteurs d'Académie, Directeurs académiques des Services départementaux de l'éducation nationale du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Loiret
- M le Directeur diocésain de l'enseignement catholique du Loir-et-Cher



**LISTE DES SERVICES COMPLETS OU INCOMPLETS
A POURVOIR OU SUPPRIMES
A LA RENTREE 2019**

DEPARTEMENT		Nom et adresse de l'établissement									
<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 28										
<input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37										
<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 45										
		Numéro identification (1)									

Désignation du cycle	Quotité	Dernier Occupant	Origine de la vacance (retraite, démission...)
----------------------	---------	------------------	---

I - SERVICES VACANTS			

II - SERVICES SUSCEPTIBLES D'ETRE VACANTS (mutation éventuelle, complément temps partiel, création de postes...)			

III - SERVICES SUPPRIMES A LA RENTREE			

Date et signature du Chef d'Établissement

ANNEXE 2

DEPARTEMENT	
<input type="checkbox"/> 18	<input type="checkbox"/> 28
<input type="checkbox"/> 36	<input type="checkbox"/> 37
<input type="checkbox"/> 41	<input type="checkbox"/> 45

MOUVEMENT RENTRÉE SCOLAIRE 2019

Je soussigné (e) :

Enseignant (e) à l'école sous contrat :

Déclare porter à la rentrée scolaire 2019

- mon poste vacant (1)
- mon poste susceptible d'être vacant (1)

Motif : mutation, disponibilité, retraite (1), autre (2) :

.....

Fait à,
Le,
Signature de l'intéressé (e)

Vu et transmis

Le Chef d'Établissement

A , le

Signature et cachet de l'établissement

- (1) Rayer la mention inutile
(2) Merci de préciser le motif

Fiche à retourner à la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale d'Indre et Loire
- DPE - enseignement privé -
267 rue Giraudeau - CS 74212 - 37042 Tours cedex 1

Date limite de retour : **28 février 2019**